



# 9

ÈME ÉDITION

## JOURNÉES D'ÉCHANGES EN CHIRURGIE BARIATRIQUE

5-6 Novembre 2026

Maison de l'Amérique Latine - Paris

**COMITÉ SCIENTIFIQUE :**

Jean-Pierre MARMUSE, Clinique Bizet, Paris

Pierre FOURNIER, GHOL, Nyon

Laurent GENSER, Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris

Andréa LAZZATI, Hôpital Avicenne, Bobigny

Tigran POGHOSYAN, Hôpital Bichat, Paris

Guillaume POURCHER, Clinique Geoffroy St Hilaire, Paris

[www.journees-echanges-bariatrique.com](http://www.journees-echanges-bariatrique.com)



## RELATIONS PARTENAIRES

### **Paul CANU**

Tel : +33 7 67 58 63 09

[p.canu@edupartners.fr](mailto:p.canu@edupartners.fr)

### **Sébastien PARNAUDEAU**

Tel : +33 6 85 71 07 86

[sebastien.parnaudeau@edupartners.fr](mailto:sebastien.parnaudeau@edupartners.fr)

## RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FACTURATION

### **Alexandre ROMEU**

Tel mobile : +33 7 81 38 49 54

Tel bureau : +33 9 84 14 86 82

[a.romeu@edupartners.fr](mailto:a.romeu@edupartners.fr)



ÈME ÉDITION

# JOURNÉES D'ÉCHANGES EN CHIRURGIE BARIATRIQUE

5-6 Novembre 2026

Paris, le 23 janvier 2026,

Madame, Monsieur,

En votre qualité de partenaire, votre action contribue au développement de la chirurgie bariatrique et nous sommes heureux de vous informer de la nouvelle édition des **Journées d'Échanges en Chirurgie Bariatrique**, organisées par Edupartners, **les jeudi 5 et vendredi 6 novembre 2026** à la Maison de l'Amérique Latine, 217 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Cet événement est organisé par la société Edupartners qui apparait comme l'organisateur du Congrès JECB, avec le concours d'un comité scientifique composé du **Pr Jean-Pierre MARMUSE**, du **Dr Pierre FOURNIER**, du **Pr Laurent GENSER**, du **Pr Andréa LAZZATI**, du **Pr Tigran POGHOSYAN** et du **Dr Guillaume POURCHER**.

Les thématiques nouvelles qui réuniront 150 participants, s'attacheront à partager l'évolution de la prise en charge des patients au sein des différents services de chirurgie, en privilégiant les échanges.

C'est dans un esprit de collaboration constructive et dans un intérêt commun que nous souhaiterions vous voir présent à cette journée en qualité de partenaire.

Votre participation peut s'envisager sous différentes formes telles que :

- Réservation d'un espace stand parapluie ,
- Insertion d'une documentation dans les pochettes participants,
- Logo sur le site (nouveau) et la brochure,...

**A noter que l'ensemble des soutiens perçus auprès des partenaires de l'événement contribue de manière collective à l'organisation de l'évènement et ne servira aucunement à procurer directement ou indirectement un avantage individuel en nature ou en espèce à un professionnel de Santé, un étudiant en formation initiale, au représentant de l'ARS ou aux autres acteurs d'institutions publiques.**

Afin d'initier votre partenariat, nous vous invitons à confirmer dès maintenant votre participation à l'aide du bon d'engagement ci-joint.

Nous comptons vivement sur votre présence à ces journées et nous vous prions de recevoir nos cordiales

Bien cordialement.

Sebastien PARNAUDEAU



ÈME ÉDITION

JOURNÉES D'ÉCHANGES EN  
CHIRURGIE BARIATRIQUE

5-6 Novembre 2026

## COMPLIANCE & ETHIQUE

Le 31 janvier 2026,

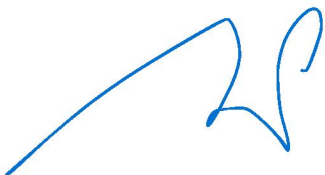
Je soussigné, Sébastien PARNAUDEAU, Directeur Général d'Edupartners atteste que le congrès SOFFCO.MM sera soumis aux instances compétentes en charge de la validation de conformité et d'éthique.

En fonction du cahier des charges et des réglementations légales ou spécifiques à chaque entité, Edupartners établira des devis conformément aux prestations choisies par le partenaire. Edupartners ne pourra en aucun cas être tenu responsable du non-respect des obligations réglementaires ou contractuelles incombant à chaque partenaire.

L'ensemble des soutiens perçus auprès des partenaires de l'événement contribue de manière collective à l'organisation de l'évènement et ne servira aucunement à procurer directement ou indirectement un avantage individuel en nature ou en espèce à un professionnel de Santé, un étudiant en formation initiale, au représentant de l'ARS ou aux autres acteurs d'institutions publiques.

**Sébastien PARNAUDEAU**  
Président Directeur Général

 **EduPartners**



 **EduPartners**



# 9

ÈME ÉDITION

## JOURNÉES D'ÉCHANGES EN CHIRURGIE BARIATRIQUE

5-6 Novembre 2026

### PROGRAMME PRÉLIMINAIRE JECB2026

#### Jeudi 5 Novembre

- 08:30** Accueil
- 09:00** **Outils numériques et intelligence artificielle**
- Les meilleurs outils numériques pour la pratique clinique
  - Parcours patient digitalisé : Apports concrets des solutions numériques
  - IA et assistance opératoire : Où en sommes-nous ?
- 10:30** Pause-café espace exposants
- 11:00** **Technique de base : La "Perfect Sleeve"**
- Indications et contre-indications
  - Standardisation de la sleeve gastrectomie
  - Points clés : Angle de His, calibrage, ligne d'agrafage
  - Prévention des fuites, sténose et RGO
  - Cas pratiques : Vidéo commentée
- 12:30** Pause déjeuner espace exposants
- 14:00** **Techniques avancées & Innovations chirurgicales**
- Chirurgie bariatrique robot assistée : Apports et limites
  - Bipartition du transit & SASI
  - Chirurgie bariatrique monotrocart
  - Les techniques du futur
- 15:30** Pause-café espace exposants
- 16:00** **Vidéo chirurgicale : "Cauchemars" au bloc opératoire**
- Reprise chirurgicale : Tips & Tricks
  - Vidéos : "Cauchemars" en chirurgie bariatrique
  - Discussion interactive : "Qu'auriez-vous fait ?"
- 17:30** **CONFÉRENCE : Rétrospective & Avenir de la chirurgie bariatrique**
- Les anciens : Ce que l'on a appris, ce que l'on ne fait plus
  - Perspectives futures
- 18:00** Fin Journée 1

### COMITÉ SCIENTIFIQUE :

**Jean-Pierre MARMUSE**

Clinique Bizet, Paris

**Pierre FOURNIER**

CHUV, Lausanne

**Laurent GENSER**

Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris

**Andréa LAZZATI**

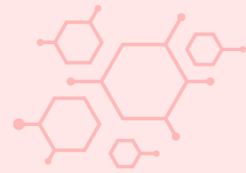
Hôpital Avicenne, Bobigny

**Tigran POGHOSYAN**

Hôpital Bichat, Paris

**Guillaume POURCHER**

Clinique Geoffroy St Hilaire, Paris





ÈME ÉDITION

# JOURNÉES D'ÉCHANGES EN CHIRURGIE BARIATRIQUE

5-6 Novembre 2026

## PROGRAMME PRÉLIMINAIRE JECB2026

### Vendredi 6 Novembre

- 08:30** Accueil
- 09:00** **Endoscopie bariatrique**
- Le chirurgien endoscopiste
  - Résultats de l'endosleeve
  - Les bonnes indications de l'endosleeve
- 10:30** Pause-café espace exposants
- 11:00** **Paroi et obésité**
- Hernie et paroi abdominale **avant** chirurgie bariatrique
  - Hernie et paroi abdominale **après** chirurgie bariatrique
  - Chirurgie pariétale robotique : Vidéo commentée
- 12:30** Pause déjeuner espace exposants
- 14:00** **Médicaments et stratégie thérapeutique**
- Nouveau traitement médicamenteux per os
  - Quelle stratégie peri-opératoire ?
  - Chirurgie, endoscopie, médicaments : Comment choisir ?
  - Facteurs de succès d'une prise en charge globale
- 15:30** **Le patient au-delà de la perte de poids**
- Sexualité, fertilité en image corporelle après chirurgie
  - Prise en charge psychologique des complications
  - Point de vue du patient
- 16:30** **Top papers, recommandations & Francophonie**
- Top papers de l'année
  - Recommandations SOFFCO.MM / IFSO
  - Ce que disent les médias
  - Regards de la francophonie
- 17:15** Conclusion et messages clefs
- 17:30** Fin Journée 2

## COMITÉ SCIENTIFIQUE :

**Jean-Pierre MARMUSE**

Clinique Bizet, Paris

**Pierre FOURNIER**

CHUV, Lausanne

**Laurent GENSER**

Hôpital Pitié Salpêtrière, Paris

**Andréa LAZZATI**

Hôpital Avicenne, Bobigny

**Tigran POGHOSYAN**

Hôpital Bichat, Paris

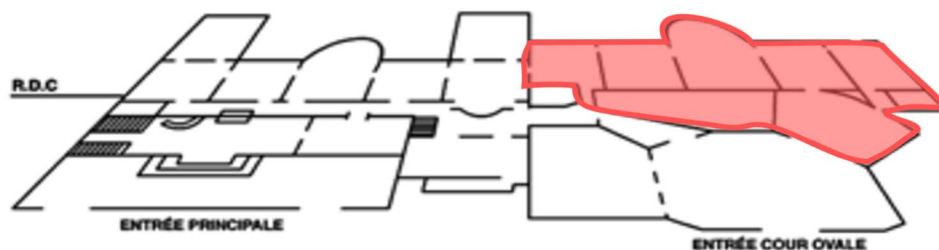
**Guillaume POURCHER**

Clinique Geoffroy St Hilaire, Paris



## ESPACES EXPOSANTS :

MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE ● 217, BD SAINT-GERMAIN ● 75007 PARIS



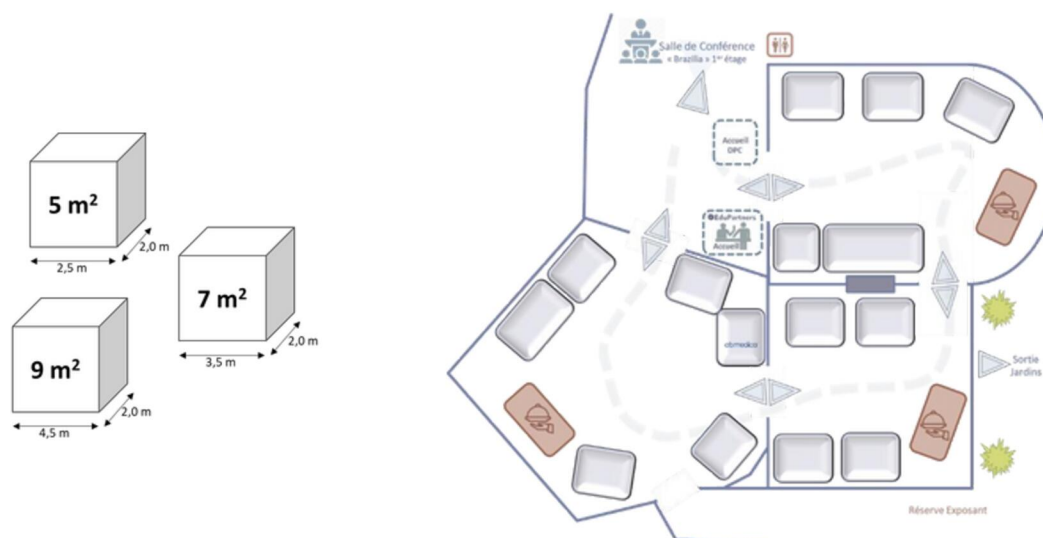
L'espace congrès se situe à la Maison de l'Amérique Latine, avec un espace réservé aux exposants et à la restauration (déjeuners et pauses-café) sur près de 400 m<sup>2</sup>.

L'organisation du Congrès des journées souhaite privilégier les échanges entre les participants et les exposants et pour cette raison, les temps de pauses seront adaptés.

Les stands seront attribués par ordre d'arrivée des bons d'engagement selon le principe du « premier arrivé - premier servi ». En respect des règles de distanciation, l'espace privatisé peut accueillir 15 stands équipés d'une table et de 2 chaises sur une surface au sol à partir de 5 m<sup>2</sup> (surface au sol 2,5 m largeur x 2m profondeur).

### Tarif badge supplémentaire :

- 100 € HT incluant accès aux conférences et restauration (pauses + déjeuner(s))
- 120 € HT si commandé 10 jours avant le congrès
- 150 € HT sur place



(plan d'implantation non contractuel et soumis au nombre d'exposants et de surfaces de stands).

# PARTENARIAT

## PACK PLATINIUM 9 000,00 € HT

6 750,00 €	Espace d'exposition type parapluie de 9 m <sup>2</sup> sur emplacement stratégique comprenant mise à disposition de tables et de chaises, alimentation électrique, wifi, nettoyage des espaces pour 2 jours d'exposition
400,00 €	4 Badges collaborateurs incluant accès aux conférences et restauration (pauses + déjeuner(s))
1 200,00 €	Présentation de 20 minutes en salle plénière devant les congressistes
990,00 €	Tours de cou ou sacoches congressistes personnalisés avec le logo du partenaire *
750,00 €	Affichage de votre logo sur les supports signalétiques : kakémono, pancarte...*
900,00 €	Visuel inter séance : Diffusion d'un visuel format 16/9e paysage (visuel ou vidéo durée max 8 secondes)
850,00 €	Bloc-notes avec bandeau / logo partenaire
750,00 €	Logo sur programme imprimé jour J avec mise en avant du niveau de partenariat
750,00 €	Logo site internet des journées dans la section partenaires avec mise en avant du niveau de sponsoring

\*Limité à un seul partenaire. Si cette prestation était déjà réservée, une alternative vous serait proposée.

## PACK PRIVILEGE 6 000,00 € HT

5 250,00 €	Espace d'exposition type parapluie de 7 m <sup>2</sup> sur emplacement stratégique comprenant mise à disposition de tables et de chaises, alimentation électrique, wifi, nettoyage des espaces pour 2 jours d'exposition
300,00 €	3 Badges collaborateurs incluant accès aux conférences et à la restauration (pauses + déjeuner + déjeuner(s))
750,00 €	Logo site internet des journées dans la section partenaires avec mise en avant du niveau de sponsoring
650,00 €	Fourniture de stylos partenaire *
900,00 €	Visuel inter séance : Diffusion d'un visuel format 16/9e paysage (Visuel ou vidéo durée max 8 secondes)
750,00 €	Logo sur programme jour J avec mise en avant du niveau de partenariat

\*Limité à un seul partenaire. Si cette prestation était déjà réservée, une alternative vous serait proposée.

## PACK SILVER 4 000,00 € HT

3 750,00 €	Espace d'exposition type parapluie de 5 m <sup>2</sup> sur emplacement stratégique comprenant mise à disposition de table et de chaises, alimentation électrique, wifi, nettoyage des espaces pour 2 jours d'exposition
200,00 €	2 Badges collaborateurs incluant accès aux conférences et à la restauration (pauses + déjeuner(s))
750,00 €	Logo sur programme jour J avec mise en avant du niveau de partenariat
750,00 €	Logo site internet des journées dans la section partenaires avec mise en avant du niveau de sponsoring
900,00 €	Visuel inter séance : Diffusion d'un visuel format 16/9e paysage (Visuel ou vidéo durée max 8 secondes)

**Bon de commande à retourner par mail à l'attention d'Alexandre ROMEU**  
**a.romeu@edupartners.fr**  
**(date limite d'envoi : < 12/06/2026)**

Nom société

Adresse Facturation

N° de TVA intracommunautaire :

Merci de cocher l'item ci-dessous, si vous souhaitez voir la facture apparaitre sans TVA  FACTURE SANS TVA / AUTOLIQUIDATION

Contact :  
Mail :

- PACK PLATINIUM
- PACK PRIVILEGE
- PACK SILVER

N° CD/PO

Informations Complémentaires :

**DESIGNATION**

**TOTAL HT**

<ul style="list-style-type: none"> <li>o Espace d'exposition type parapluie de 5 m<sup>2</sup> comprenant : une table et 2 chaises 2 jours d'exposition + alimentation électrique, nettoyage des espaces, wifi + 2 badges (2 x 100 € HT) avec pauses et déjeuner(s)</li> </ul>	<b>3 950,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Présentation de 20 minutes en salle plénière devant les congressistes <small>(Cette prestation ne peut être commandée sans réservation d'un emplacement de stand)</small></li> </ul>	<b>1200,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Logo sur programme imprimé jour J avec mise en avant du niveau de partenariat</li> </ul>	<b>750,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Logo sur site internet avec mise en avant du niveau de partenariat</li> </ul>	<b>750,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Logo sur sacs congressistes</li> </ul>	<b>990,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Visuel inter séance : Diffusion d'un visuel format 16/9e paysage (durée max 8 s)</li> </ul>	<b>900,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Insertion de vos supports dans les sacs congressistes</li> </ul>	<b>1150,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Affichage de votre logo sur les supports signalétiques : kakémono, pancarte...</li> </ul>	<b>750,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Bloc-notes avec logo du Partenaire</li> </ul>	<b>850,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Stylos x 150 unités fournis par le partenaire</li> </ul>	<b>650,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Insertion bandeau « Partenaire » sur newsletter de notre <i>fichier de 3000 chirurgiens</i></li> </ul>	<b>900,00 €</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>o Badge congrès supplémentaire (tarif à considérer en fonction de la période)</li> </ul>	<b>____,00 €</b>

Cette demande de réservation doit être obligatoirement accompagnée d'un acompte de 50% TTC du total par virement à l'ordre d'EduPartners SAS.  
 Règlement du solde à 8 semaines minimum avant la date de la manifestation.  
 Conditions de réservations  
 En cas d'annulation par les demandeurs dans un délai supérieur à 8 semaines du congrès.  
 L'organisateur conserve à titre d'indemnité une somme égale à l'acompte de la réservation versée sans préjudice des indemnités dues.

**INFORMATIONS BANCAIRES BANQUE SOCIETE GENERALE**  
**TITULAIRE DU COMPTE SAS EDUPARTNERS**  
**DOMICILIATION (00061)**  
**IBAN FR76 3000 3000 6100 0270 0029 245**  
**IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)**  
**SOGEFRPP**

**TOTAL HT**



Cachet de la Société

Date  
Signature

Reconnait avoir lu et approuvé les conditions générales de ventes en annexe 2

# Conditions générales d'admission et de participation 9èmes Journées d'Echange en Chirurgie Bariatrique 5-6 novembre 2026 (Paris) :

**Article 1 :** Les organismes désireux d'exposer acceptent sans réserve les dispositions des conditions générales, la réglementation du lieu et les prescriptions de droit public applicables aux manifestations organisées en France. Ils acceptent toutes dispositions nouvelles imposées par les circonstances ou dans l'intérêt de la manifestation que l'organisateur se réserve le droit de signifier, même verbalement.

**Article 2 :** Les candidatures et bons de commande sont à adresser à : EduPartners – 66 Avenue Georges Clémenceau, 94170 LE PERREUX SUR MARNE.

**Article 3 :** Les demandes de réservation, signées par l'exposant, ne seront valables que si elles sont formulées sur les bons de commandes fournis par EduPartners. Cette demande de réservation doit être obligatoirement accompagnée d'un acompte de 50% TTC du total (par virement à l'ordre d'EduPartners). Une facture d'acompte de 50% TTC sera envoyée en retour.

Règlement du solde 8 semaines minimum avant la date de la manifestation. Pour toute demande après cette date, l'intégralité du montant est due à la réservation.

**Article 4 :** Les candidatures seront soumises au Comité d'Organisation qui, après examen des dossiers, statuera sur les admissions. En cas de refus, le Comité d'Organisation n'aura pas à motiver la décision qui sera notifiée au candidat. En aucun cas, le postulant refusé ne pourra prétendre à une indemnité quelconque en se prévalant du fait que son adhésion a été sollicitée par le Comité d'Organisation des journées et EduPartners.

**Article 5 :** Le certificat d'admission est nominatif, incessible et inaliénable. Il est formellement interdit aux exposants, sauf accord écrit par le Comité d'Organisation des journées et EduPartners, de céder, sous-louer ou partager à titre onéreux ou gratuit tout ou partie de leur emplacement. Il leur est également interdit de louer dans l'enceinte du lieu une surface autre que celle proposée par le Comité d'Organisation des journées et EduPartners.

**Article 6 :** Toute distribution de publicité et tracts ne pourra être effectuée que sur le stand attribué à l'exposant.

**Article 7 :** Au cas où le stand ne serait pas entièrement réglé à l'ouverture des Journées, le Comité d'Organisation des journées et EduPartners, qui se réservent le droit de disposer de l'emplacement, ne sera pas dans l'obligation de rembourser les sommes déjà versées. En cas d'annulation par un exposant 8 semaines avant la date de la manifestation, l'organisateur conserve à titre d'indemnité l'acompte de 50%. Si l'annulation intervient après cette date, la totalité des sommes dues reste exigible et sera conservée à titre d'indemnité de rupture.

**Article 8 :** Les exposants prendront les lieux dans l'état dans lequel ils les trouveront et devront les laisser dans le même état, toutes détériorations causées du fait de leurs installations et décorations étant à leur charge. Ils seront responsables directement vis-à-vis du lieu, le Comité d'Organisation et EduPartners ne pouvant en aucun cas être considéré comme responsable.

**Article 9 :** Le plan de l'exposition est établi par le Comité d'Organisation des journées et EduPartners qui répartissent les emplacements dans l'ordre d'arrivée des réservations, en tenant compte le plus possible des désirs exprimés par les exposants. Le plan d'exposition et le dossier exposant reprenant les informations techniques seront envoyés dans les meilleurs délais.

#### Article 10 :

Si le Comité d'Organisation des journées et EduPartners se trouvent dans l'obligation de modifier partiellement les emplacements ou installations, aucune réclamation ne sera recevable et les exposants s'engagent à se conformer aux décisions prises.

#### Installation et décoration des stands :

**Article 11 :** Les emplacements attribués devront être occupés par l'exposant durant toute la durée de l'événement. Sinon, ils seront considérés comme disponibles et pourront recevoir une nouvelle affectation sans que l'exposant défaillant puisse prétendre à une indemnité ou à un remboursement quelconque.

**Article 12 :** Les exposants devront se conformer aux instructions du lieu et EduPartners, pour la réglementation des entrées et des sorties de marchandises et notamment, pour la circulation des véhicules de toutes sortes dans l'enceinte de l'établissement.

**Article 13 :** Avant le début de la période d'aménagement, aucun matériel ne peut être introduit librement sous la seule responsabilité des exposants. Les exposants sont

responsables tant du matériel qu'ils exposent que de celui qu'ils ont loué et installé sur leur stand. Le Comité d'Organisation et EduPartners déclinent toute responsabilité pour la perte ou la détérioration du matériel loué qui ne serait pas enlevé par les entreprises dans les limites prescrites. Une assurance spéciale doit être prise directement par l'exposant à cet effet.

#### Sécurité :

**Article 14 :** D'une façon générale, les exposants sont tenus de respecter les règlements s'appliquant aux foires, expositions et salons, ainsi que les mesures de sécurité dictées par la Préfecture. Ces éléments figureront dans le dossier technique qui sera adressé aux exposants.

**Article 15 :** Le signataire renonce à tout recours contre les organisateurs scientifiques (Comité d'Organisation des journées) et techniques (EduPartners) ainsi que contre les propriétaires des locaux. Il s'engage à souscrire les polices d'assurance pour tous les risques encourus par le matériel exposé (vols, dégâts...) ainsi que les responsabilités civiles couvrant les collaborateurs ou vacataires présents pendant la manifestation.

#### Dispositions diverses :

**Article 16 :** Le Comité d'Organisation des journées et EduPartners auront le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement. Toutes ces décisions seront prises sans appel et immédiatement exécutoires.

**Article 17 :** Toute infraction à l'une des clauses du présent règlement pourra entraîner

l'exclusion immédiate, temporaire ou définitive de l'exposant contrevenant sans que ce dernier puisse prétendre à aucun remboursement ou compensation. Le Comité d'Organisation des Journées et EduPartners pourront disposer de la façon qui leur conviendra de l'emplacement ainsi laissé libre.

**Article 18 :** En cas de force majeure, les dates du congrès et de l'exposition pourront être modifiées ou celles-ci pourront être purement et simplement annulées. Dans cette dernière hypothèse, les exposants s'engagent à ne réclamer aucune indemnité au Comité

d'Organisation des journées et à EduPartners, les sommes disponibles après paiement des dépenses engagées seront réparties entre les exposants au prorata de leurs versements sans que des recours soient possibles à l'encontre de l'organisateur.

**Article 19 :** Le Comité d'Organisation des journées et EduPartners ne pourront être tenus responsable d'un trop faible nombre de congressistes inscrits ou d'un quelconque manque d'intérêt pour l'ensemble de la manifestation.

#### Article 20 :

En cas de litige, seuls les tribunaux de Paris sont compétents.

## INFORMATIONS BANCAIRES

**BANQUE SOCIETE GENERALE  
DOMICILIATION (00061)**

BANQUE GUICHET N° DE COMPTE CLE RIB

30003 00061 00027000292 45

**IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)**

IBAN FR76 3000 3000 6100 0270 0029 245

**IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)**

SOGEFRPP



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
SAS EDUPARTNERS

Domiciliation  
SG NOGENT MARNE LECLERC (00061)  
7 BD DE STRASBOURG  
94130 NOGENT-SUR-MARNE

Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	00061	00027000292	45

IBAN : FR76 3000 3000 6100 0270 0029 245  
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP